



**Papyrus de Ani**, scribe royal. Chapitre 125 du « Livre des Morts » dont le titre égyptien est *R3w nw prt m hrw* : *Formules pour sortir à la lumière du jour* (« *The Egyptian Book of the Dead – The Book of going forth by day* », Planche 31, Edition de J. J. Wasserman, San Francisco, Chronicle Books, 1994)

Selon une version donnée dans le chapitre 125 du *Livre des Morts* le défunt est introduit dans la « **Salle des Deux Maât** » par **Anubis**. Là, trône **Osiris**, le dieu justicier, parfois entouré d'**Isis** et de **Nephthys**. Sur une scène voisine siègent 12 dieux composant le grand juré du tribunal : parmi eux on note la présence de **Hou** et **Sia**, principe de Pensée et d'Action. Il y a d'autre part, 42 assesseurs divins, agissant comme autant de juges. Le défunt est conduit devant la table du jugement. Son cœur est préalablement déposé sur l'un des plateaux d'une balance, la plume de **Maât** reposant sur l'autre. **Thot**, le patron des scribes surveille l'opération et inscrit le résultat sur une tablette. Au pied de la balance, attend la dévorante, un monstre doté d'une tête de cynocéphale, d'un corps de lion et d'un arrière train d'hippopotame. Il se jettera sur le cœur du défunt si le jugement lui est défavorable. Celui-ci doit prononcer en effet, devant témoins, une double confession, non seulement pour certifier qu'il n'a pas fait le mal, mais aussi et surtout qu'il a vécu conformément à la **Maât**.

## □ La pensée morale égyptienne du III<sup>ème</sup> millénaire avant l'ère chrétienne

Yoporeka SOMET

**Résumé :** *La tradition classique occidentale fait remonter la naissance de la science morale à la figure de Socrate qui, à l'inverse des physiciens d'Ionie dont les préoccupations étaient plutôt cosmologiques, aurait recentré la réflexion philosophique sur l'homme et la cité, le bien et le mal, la fin dernière, etc. Cette "révolution" socratique, selon la tradition grecque elle-même, ferait suite à une sorte de « révélation » faite par un oracle, l'oracle de Delphes, dont le message délivré à Socrate tient en deux mots : « γνῶθι σεαυτόν », « Connais-toi toi-même » ! L'auteur montre ici que l'essentiel de l'enseignement socratique était déjà connu et pratiqué dans la Vallée du Nil dès le troisième millénaire avant l'ère chrétienne. En effet, un effort de réflexion sur la morale et l'éthique a été pratiqué par les anciens Égyptiens notamment autour de notions clés telles que le bien, le beau (nfr), la perfection (nfrw) d'une part, et d'autre part le vrai, le juste, l'équité, l'ordre cosmique et social... c'est-à-dire la Maât, d'autre part. Il montre en particulier comment toutes ces notions s'articulent entre elles, mais aussi avec celle de la fin dernière, à travers notamment le tribunal d'Osiris ...*

**Abstract :** *The Egyptian moral thought in the third millennium before the Christian era. For the classical western tradition, the birth of the moral science dates back to the figure of Socrates, who, unlike the physicists from Ion whose preoccupation were more cosmological, would have refocused the philosophical reflecting on man and on the city, the good and the evil, the end of life and so on. This Socratic "revolution" according to the Greek tradition itself, would have followed upon a sort of revelation from an oracles, the oracles of Delphi, whose message delivered to Socrates takes up in two words « γνῶθι σεαυτόν », « know thyself ». The author shows here that the essential points of Socrates' teaching was already known and practised in the Nile Valley as soon as the third millennium before the Christian era. Indeed, an effort to reflect about moral and ethic was practised by the ancient Egyptians, around some key notions such as the good, the beautiful (nfr) the perfection (nfrw) on the one hand, and on the other the true, the exactness, the equity, the cosmic and social order..... that is to say the Maât. He shows in particular how all these notions are linked together, but also with that of the end of life particularly through the court of Osiris.*

### 1. Argument

Dans la tradition classique occidentale, la naissance de la science morale est rattachée à la figure de Socrate qui, à l'inverse des physiciens d'Ionie dont les préoccupations étaient plutôt cosmologiques, aurait été le premier à recentrer la réflexion philosophique sur l'homme et la cité, le bien et le mal, la fin dernière, etc. Cette « révolution » socratique, selon la tradition grecque elle-même, ferait suite à une sorte de « révélation » faite par un oracle, l'oracle de Delphes. Cet oracle aurait délivré deux messages à l'intention de Socrate, par l'intermédiaire de son ami Chéréphon : le premier message, que nous laisserons de côté pour l'instant, est que « Socrate est le plus sage des hommes ». Quant au second message,

il tient en deux mots : « γνῶθι σεαυτόν », « *Connais-toi toi-même* » ! Se connaître soi-même, c'est d'abord dompter son cœur, contrôler ses pulsions et passions. C'est ensuite avoir la maîtrise sur les désirs, les plaisirs et toutes les humeurs qui nous affectent. C'est, en un mot, « *avoir soin de son âme* », comme Platon le fait dire à Socrate, dans son *Apologie de Socrate*... Enfin, cette « nouvelle » préoccupation de prudence, c'est-à-dire, de tempérance pour son âme est l'objet d'un savoir susceptible d'être acquis grâce à l'enseignement, mais aussi à la pratique.

A partir de textes datant du milieu du III<sup>ème</sup> millénaire avant notre ère, nous allons tenter de montrer ici que l'essentiel de cet enseignement socratique était déjà connu et pratiqué dans la Vallée du Nil, soit quelques vingt deux siècles avant la date supposée de la naissance de Socrate (vers - 470). Ces textes sont extraits notamment du Papyrus Prisse, encore connu comme le « *plus ancien livre du monde*<sup>1</sup> ». On verra, à travers quelques extraits, qu'un effort de réflexion sur la morale et l'éthique a été pratiqué par les Anciens Égyptiens notamment autour de notions clés telles que le bien, le beau (*nfr*), la perfection (*nfrw*) d'une part, et d'autre part le vrai, le juste, l'équité, l'ordre cosmique et social... c'est-à-dire la **Maât**. Nous montrerons en particulier comment toutes ces notions s'articulent entre elles, mais aussi avec celle de la *fin dernière*, à travers notamment le **tribunal d'Osiris** ...

On verra ainsi que, bien longtemps avant les religions révélées : Judaïsme, Christianisme et Islam et donc bien avant la naissance de leurs prophètes respectifs, et avant les philosophes grecs, les Égyptiens anciens avaient élaboré, en terre d'Afrique noire, une pensée morale dont la cohérence et la portée universelle dépassent bien des normes et valeurs actuelles !

## 2. Une civilisation de l'humanité...

Un premier constat s'impose : la civilisation égyptienne s'est maintenue pendant *trente cinq siècles* à un niveau d'une rare humanité, que le monde moderne actuel peine à égaler... Pendant toute sa longue histoire et sur plus de trois millénaires, elle n'aura pas connu l'exploitation de l'homme par l'homme, la négation et la réduction de l'humain au rang de la bête, de la chose et/ou de la marchandise, l'esclavage et la traite de type européen, ainsi que la violence symbolique qui les a accompagnés et relayés, de nos jours, sous forme de racisme atavique et de xénophobie, etc. Ainsi, de toute l'histoire des fouilles archéologiques entreprises en Égypte depuis deux siècles, pas une seule prison, pas une seule potence, n'aura été mise à jour !

On peut donc parler ici d'un véritable humanisme, d'une civilisation des valeurs et de l'éthique fondée sur le respect de la divinité et de l'humanité, à l'exact opposé de l'humanisme théorique du *Siècle des Lumières* par exemple... Dans ce contexte, la morale égyptienne est une « *morale pratique... ayant pour fondement la connaissance et l'apprentissage du devoir, -le devoir strict de se conformer à la Vérité-Justice (Maât), qui est la Loi morale suprême* »<sup>2</sup>. Loin de tout moralisme cependant, elle est, au contraire, une morale civile, axée sur la solidarité et la fraternité réelles, et par conséquent, de portée universelle. Comme le reconnaît l'égyptologue allemand Siegfried Morenz dans son essai d'interprétation de la religion égyptienne, « *la morale égyptienne est faite d'actions et d'abstentions, mais aussi de gestes et d'intentions, et c'est ce dernier contraste qui nous*

<sup>1</sup> François Chabas, *Le plus ancien livre du monde : étude sur le Papyrus Prisse*, Revue archéologique, 1858.

<sup>2</sup> Théophile Obenga, *La philosophie africaine de la période pharaonique 2780-330 avant notre ère*, Paris, L'Harmattan, L'Harmattan, 1990, p. 166.

*montrera une dernière fois ce qu'a pu être pour l'Égyptien la grâce de connaître le bien. En ce qui concerne enfin la place de la morale dans la vie humaine, on peut dire qu'elle était sans restriction. Elle concernait tous les rapports de l'homme avec son prochain, les dieux et la société »<sup>3</sup>.*

La pensée morale de l'Égypte pharaonique est consignée dans une série de textes destinés à l'édification morale et humaine. Dans le détail, ces textes donnent des recommandations aussi diverses que la bonne façon de se tenir à table, les égards dus aux supérieurs et d'une façon générale aux aînés, l'attention et les soins portés à la femme, la maîtrise de soi, etc. C'est la raison pour laquelle ils prennent souvent la forme, voire le titre d'Enseignements, de Sagesses, d'Instructions, de Maximes, ou encore de Préceptes... Ainsi en est-il de : *l'Enseignement pour Mérikaré* (X<sup>ème</sup> dynastie, vers -2155), *les Instructions d'Amenemhat 1<sup>er</sup>* (XII<sup>ème</sup> dynastie, vers -1962), les « *Instructions de Khonsu-hotep à son fils Ani* »<sup>4</sup>, *la Sagesse d'Aménémopé* (XXI<sup>ème</sup> dynastie, vers 993-984), *les Maximes de Ptahhotep*, (Ancien Empire, vers -2780, -2260), *l'Enseignement de Kagemni* (Ancien Empire, vers - 2613, - 2589, sous le pharaon Seneferou) : ces deux derniers textes constituant « *le plus ancien livre du monde* »<sup>5</sup> ! Mais la philosophie morale égyptienne est aussi présente ailleurs, au chapitre 125 du *Livre des Morts*, (dont le titre égyptien est « *R3w nw prt m hrw* » « *Formules pour sortir à la lumière du jour* ») ou encore dans le *Livre de la Vache du Ciel*.

Voici, à titre d'illustration, quelques extraits de *l'Enseignement de Kagemni* (-2780, -2260):

*« Lorsque tu es assis en compagnie, évite les mets que tu aimes.  
Ce n'est qu'un bref moment de maîtrise de soi.  
La glotonnerie est bassesse et est réprouvée.  
Un verre d'eau étanche la soif, une bouchée de légumes reconforte le cœur.  
Une bonne chose tient lieu de ce qui est bon, un petit peu tient lieu de beaucoup.  
Méprisable est celui qui est au service de son ventre quand le temps du repas passé,  
Il a oublié ceux dans la maison desquels son ventre rôde »*  
*« Laisse ton nom aller en avant, pendant que ta bouche est silencieuse.  
Quand tu es appelé, ne te vante pas de puissance.  
Parmi ceux de ton âge, prends garde de t'opposer,  
On ne connaît pas ce qui peut arriver, ce que dieu fait quand il punit. »*  
*« N'endurcis pas le cœur de tes enfants, instruits ceux qui seront à ta place... »*  
*« Si tout ce qui est écrit sur le livre est écouté comme je le dis, pour introduire des progrès dans le bien, ceux qui l'écouteront l'apprendront par cœur, ils le réciteront tel qu'il est écrit ; il fera du bien à leur cœur plus que toutes les choses qui sont sur cette terre en son entier, en quelque position qu'ils soient ».*

Et encore quelques extraits des *Maximes de Ptahhotep* (vers 2450 avant notre ère) :

*« Commencement des arrangements de la bonne parole, dits par le noble seigneur, le divin père aimé de dieu, le fils aîné du roi, le préfet Ptahhotep, pour instruire les ignorants dans la connaissance des calculs de la bonne parole. C'est profit pour qui écoutera celle-ci, c'est perte pour qui veut transgresser ceux-là.*  
*« Il dit à son fils : « Ne sois pas hautain à cause de ce que tu sais ; entretiens-toi avec l'ignorant comme avec le savant ; car les limites de l'art ne peuvent être atteintes et il n'y a pas d'artiste qui ait acquis complètement sa maîtrise ».*

<sup>3</sup> Siegfried Morenz, *La religion égyptienne : essai d'interprétation*, Payot, 1977, p. 181.

<sup>4</sup> Émile Amélineau, *La morale égyptienne quinze siècles avant notre ère : étude sur la Papyrus de Boulaq N°4*, Ernest Leroux Éditeur, 1892.

<sup>5</sup> Chabas, *Le plus ancien livre du monde : étude sur le Papyrus Prisse*, Revue archéologique, 1858.

De même, l'idée de perfection (*nfrw*) enveloppe d'emblée ces trois aspects social, esthétique et éthique ; ici, il n'y a ni séparation, ni classement par palier comme chez Platon, où il faut s'élever des beaux corps aux belles créatures, puis de là à la beauté en soi et enfin au *Bien*. Platon donne du reste une définition intéressante du *Bien*, puisqu'il le définit d'abord comme « *ἐπέχεινα τῆς οὐσίας* », ce qui est au-delà de l'Être, au-dessus de l'essence. Ensuite, à la fin du Livre VI de la *République*, il compare le Bien au soleil, en précisant que le soleil est le fils du bien : « *Sache donc que c'est lui (le soleil) que je nomme le fils du bien, que le bien a engendré semblable à lui-même. Ce que le bien est dans le domaine de l'intelligible à l'égard de la pensée et de ses objets, le soleil l'est dans le domaine du visible à l'égard de la vue et de ses objets* »<sup>8</sup>.

Voyons maintenant comment toutes ces notions, héritées de l'Égypte, en particulier l'analogie établie par Platon entre le soleil et le bien, s'enracinent dans un socle central<sup>9</sup>, la *Maât*, et faisaient l'objet d'un enseignement, au double sens théorique et pratique, des millénaires avant l'accès à la réflexion philosophique par les Grecs.

#### 4. Le vrai, le juste, l'équité, l'ordre... (m3<sup>c</sup>t)

Notion centrale de l'univers égyptien, *Maât* est un concept polysémique qui peut signifier aussi bien : ordre, justesse, équité, équilibre du monde, ordonnancement cosmique, justice, vérité, rectitude, droiture morale, etc. Le dictionnaire Faulkner donne ces cinq sens : *truth, right-doing, righteousness, justice, rightness, orderly management*. Au sens large, il s'agit à la fois d'un concept moral, social et cosmologique.

Pour Jan Assmann<sup>10</sup>, ce concept n'a pas moins de cinq dimensions : cosmique, religieuse, politique, sociale et anthropologique. Morenz a proposé du concept de *Maât*, la définition suivante qui recoupe à peu près toutes ces dimensions évoquées : « *la Maât est l'état juste de la nature et de la société tel que l'a fixé l'acte créateur, et, à partir de là, dans un cas ce qui est correct, exact, et dans l'autre le droit, l'ordre, la justice et la vérité. En toutes choses, petites et grandes, il faut conserver ou instituer cet état, en sorte que la Maât, tout d'abord donnée comme ordre bon, en vient à être le but et le devoir de l'action humaine. Mais en étant donnée comme tâche à l'homme, la Maât se présente à lui comme promesse et récompense sous la forme du droit et de la justice* »<sup>11</sup>.

Ainsi définie, la *Maât* peut être considérée comme ce qui s'oppose au désordre (qui désigne aussi bien le chaos que l'ordre injuste) qu'à l'injustice (*Isft*). Sur le plan cosmologique, la *Maât* exprime donc l'équilibre du monde. Cela entraîne comme conséquence, dans le domaine politique, le strict respect de la fraternité qui suppose l'égalité réelle de tous les êtres humains. Enfin, au niveau de l'individu, la *Maât* signifie concrètement le respect des règles du savoir-vivre ensemble et d'un certain nombre de principes moraux.

<sup>8</sup> Platon, *La République*, VI, 508a.

<sup>9</sup> Selon S. Morenz (*op. cit.*, p. 157), le concept de *Maât* était écrit, à l'origine, avec un hiéroglyphe (𓄿) représentant la rectitude du socle du trône de pharaon ! Voir aussi, à ce sujet, Erik Hornung, *L'Esprit du temps des pharaons*, Paris, Hachette-Littératures, 1998, p. 134-135.

<sup>10</sup> Jan Assmann, *Maât : L'Égypte pharaonique et l'idée de justice sociale*, Paris, Julliard, 1989, p. 14.

<sup>11</sup> Siegfried Morenz, *La religion égyptienne : essai d'interprétation*, Paris, Payot, 1977, p. 157.

Dans la cosmogonie égyptienne, **Maât** est représentée sous la figure d'une déesse portant une plume d'autruche sur la tête (  ). Désignée dans les textes comme « *filles de Rê* », on peut donc aussi la considérer comme la sœur de Pharaon, lui-même « *filles de Rê* ». Plus fondamentalement, **Maât** est la nourriture des dieux au sens où c'est elle qui les fait vivre. Elle leur est offerte, portée au creux de la main, par Pharaon. A ce titre, elle est l'offrande par excellence, faite à ceux dont le coeur, léger comme une plume d'autruche, est exempt de toute mauvaise action ou pensée. C'est aussi elle qui fait vivre les humains ainsi que les défunts. D'où les nombreuses exhortations à *dire Maât, faire Maât, penser Maât...* Ce qui, dans l'univers négro-égyptien, ne signifiait pas seulement de « *dire la vérité* », de « *pratiquer la justice* » ou encore de raisonner, de penser et de conceptualiser selon ce qui est juste et vrai, et par là d'anticiper éventuellement sur les questions éthiques posées par la science et les techniques. Mais cela signifiait aussi de *s'abstenir* du mal, de l'injustice, de l'iniquité, de l'amoralité, etc. **Maât** est en effet un concept *pratique*, au sens où elle invite à l'action bonne et juste, en d'autres mots, à un engagement actif et éthique. Toujours traduite par des verbes d'action, **Maât** est aussi bien de l'ordre du « *dire* », du « *faire* » que du « *penser* »...

A l'opposé de **Maât** se trouve le désordre (à la fois cosmique et social), l'injustice, la

cupidité, la violence, la guerre, la déraison et le chaos, c'est-à-dire  (*Isfet*) ;

mais aussi le mensonge et toutes les catégories de falsifications : 

(*Grg*). [En Dagara<sup>12</sup> (Burkina Faso), le mensonge, la tromperie, la fausseté se dit *Gergera*. Dans la pensée morale égyptienne, ces deux principes ne peuvent cohabiter. Cela signifie que l'instauration de la **Maât** va de pair avec l'élimination d'*Isft* et de *Grg*. De par ses fonctions, Pharaon est celui qui apporte **Maât** et chasse *Isft*. Ce faisant, il renoue avec l'acte inaugural de la création, car **Maât** est mise en relation avec les origines, le premier moment de la création.

Si l'on cherche maintenant, dans la tradition occidentale issue des Grecs, un concept qui soit le résonnant de la **Maât**, c'est celui de **Vertu**, en grec : ἀρετή, qu'il faudrait retenir. Aristote est celui qui a donné de la **Vertu**, dans son *Éthique à Nicomaque*, la meilleure définition. Une remarque, cependant, au sujet de cet ouvrage : il s'agit, en quelque sorte, d'un traité de morale destiné à son fils Nicomaque. Or la biographie officielle d'Aristote nous apprend qu'il eut aussi une fille nommée Pythias, du nom de sa femme. Pourquoi le traité est-il seulement dédié à l'édification morale de son fils et pas à celle de sa fille ? A cette question, voici ce que répond un commentateur patenté d'Aristote : « *Aristote n'entend pas établir des règles pour les enfants, les esclaves, les ouvriers manuels. Il ne s'adresse qu'à des hommes libres, réfléchis, ayant fait de la pratique des vertus une habitude consciente, à tous ceux qui sont doués de raison active. Le sage, tel qu'il l'envisage, est humain, tout dévoué à la cité, mais il sait prendre plaisir à la vie, en apprécier exactement les biens ; il se haussera davantage encore le jour où, dans une cité capable de favoriser l'exercice de la pensée pure, il pourra lui aussi se consacrer à la contemplation, but dernier de la sagesse* »<sup>13</sup>.

<sup>12</sup> Le Dagara est une langue africaine moderne parlée dans le sud-ouest du Burkina Faso par les Dagari (voir dans ce même numéro de la revue Ankh l'article de Théophile Obenga, p. 48).

<sup>13</sup> Aristote, *Éthique à Nicomaque*, Traduction, préface et notes par Jean Voilquin, coll. G-F, 4<sup>ème</sup> de couverture.

Une première différence entre la **Vertu** aristotélicienne et **Maât** est que celle-ci a une portée universelle, tandis que la **Vertu** des Grecs ne concerne que les citoyens mâles, à l'exclusion des esclaves, des étrangers, mais aussi des femmes et des enfants des citoyens grecs eux-mêmes !

Ensuite, du point de vue de sa définition, la **Vertu** est considérée comme un moyen terme, un juste milieu : « *La vertu est donc une disposition acquise volontaire, consistant par rapport à nous, dans la mesure, définie par la raison conformément à la conduite d'un homme réfléchi. Elle tient la juste moyenne entre deux extrémités fâcheuses, l'une par excès, l'autre par défaut* »<sup>14</sup>.

Enfin, sans lui donner un contenu concret, comme c'est le cas dans les *Maximes de Ptahhotep* ou dans *l'Enseignement de Kagemni*, Aristote énumère simplement les différentes vertus qui sont dans l'ordre : le courage, la tempérance, la justice, l'amitié et la contemplation.

A l'inverse, on peut, avec plus de bonheur, mettre en perspective la **Maât**<sup>15</sup> avec une notion centrale de l'univers négro-africain de nos jours, qui est « **ubuntu** ». Comme le concept de **Maât**, la notion d' « **ubuntu** » pose les mêmes difficultés de traduction. Elle englobe aussi bien les notions de justice, de solidarité, de respect, de dignité, de compassion, d'humanité, etc. Selon l'Archevêque **Desmond Tutu**, cette notion est au fondement de la jurisprudence africaine traditionnelle. « *Le mot ubuntu est très difficile à traduire dans une langue occidentale. Il exprime le fait de se montrer humain. Lorsque nous voulons faire connaître tout le bien que nous pensons de quelqu'un, nous disons : « Yu, u nobuntu », « Untel a de l'ubuntu » ; ce qui signifie qu'il est tout à la fois généreux, accueillant, amical, humain, compatissant et prêt à partager ce qu'il possède. C'est aussi une façon de dire : « Mon humanité est liée inextricablement à la vôtre » ou « Nous appartenons au même faisceau de vies ». Nous avons un principe : « Un être humain n'existe qu'en fonction des autres êtres humains ». C'est assez différent du « Je pense donc je suis ». Cela signifie plutôt : « Je suis humain parce que je fais partie, je participe, je partage ». Une personne qui a de l'ubuntu est ouverte et disponible, elle met les autres en valeur et ne se sent pas menacée s'ils sont compétents et efficaces, dans la mesure où elle possède une confiance qui se nourrit du sentiment qu'elle a d'appartenir à un ensemble, et qu'elle se sent rabaissée quand les autres sont rabaissés, humiliés, torturés, opprimés ou traités comme des moins que rien »<sup>16</sup>.*

Au sens propre, le Président Mandela est l'**incarnation** de l'**ubuntu**, principe qui a inspiré la *Commission Vérité et Réconciliation* et, au-delà, tout le processus de réconciliation en Afrique de Sud depuis la fin du régime raciste et criminel de l'Apartheid. On ne peut toutefois en dire autant de **F.W. de Klerk**, qui fut tout de même un *pilier* de ce système politique inhumain et amoral !

## 5. La fin dernière : le tribunal d'Osiris

Dans leur conception de la vie, les Égyptiens anciens considéraient la mort comme une atteinte et une violation de la **Maât**. En ce sens, la mort était perçue comme une tentative

<sup>14</sup> Aristote, *Éthique à Nicomaque*, II, VI, 15, coll. G-F, p. 54.

<sup>15</sup> Pour une analyse linguistique de la survivance ou plus exactement de l'immanence du concept de **Maât** dans les langues négro-africaines actuelles, le lecteur pourra se reporter au texte de Théophile Obenga (p. 48) dans le volume novateur que vient d'éditer le philosophe ghanéen Kwasi Wiredu, *A Companion to African Philosophy*, Blackwell, 2004, cf. bibliographie en fin du présent numéro de la revue Ankh.

<sup>16</sup> Desmond Mpilo Tutu, *Il n'y a pas d'avenir sans pardon*, Paris, Albin Michel, 2000, p. 38-39.

de réintroduire le désordre dans la création. De ce point de vue, et en accord parfait avec la philosophie de la vie dans l'Afrique d'aujourd'hui, la mort n'est pas perçue comme naturelle<sup>17</sup> ; mais elle est considérée comme le résultat de quelque force obscure, maléfique. Mais c'est aussi pour cette raison qu'on peut faire quelque chose contre la mort. Et la solution imaginée par les Égyptiens pour « vaincre la mort », trois mille ans avant le Christ, c'est en quelque sorte le *procès de la mort* elle-même, d'où le tribunal d'Osiris.

L'histoire peut se résumer ainsi : Osiris, dieu de la végétation et de la vie, mais aussi roi de **Kemet** est assassiné par son propre frère Seth, jaloux de sa notoriété, qui le découpe ensuite en morceaux qu'il éparpille en divers lieux. Isis, sœur et épouse d'Osiris, aidée de sa sœur Nephthys recherchent les morceaux de chair d'Osiris qu'elles sauvent de la décomposition ; ce qui lui permet même d'engendrer Horus, son fils et héritier. Ainsi, et de concert avec Horus, Nephthys et d'autres divinités comme Anubis, Geb, Nout, Chou, Tefnout et les fils d'Horus, Isis réussit à rendre sa conscience et sa personnalité à Osiris qui peut dès lors se présenter devant le tribunal qui va juger Seth.

Le procès de Seth est considéré comme celui de la mort en général : « *Ainsi, on dresse procès à Seth, à la mort. La mort, c'est-à-dire Seth, est vaincue. Osiris, le mort, est justifié (proclamé juste) et sera installé comme souverain de l'autre monde. Son fils Horus hérite de son trône sur terre. L'ordre est restitué, la crise est enterrée, l'injustice de la mort réparée, le mort guéri... Le procès effectue la transformation d'une victime innocente en un membre conscient et actif de la société* »<sup>18</sup>.

C'est à partir de ce modèle que va se mettre en place l'idée d'un jugement des morts, dont le moment le plus emblématique est resté la scène de la pesée du cœur, encore appelée –improprement-, la **psychostasie**. En effet, ce n'est pas d'une pesée de l'âme qu'il s'agit, mais bien du cœur, ♣ (*ib*) en égyptien. Le cœur est le siège de l'action, des pensées et de la volonté. (En **Dagara**<sup>19</sup>, le terme « *ib* » signifie très exactement : *comportement, actions, attitude...*).

A l'inverse du mythe osirien, c'est le défunt qui se présente devant le tribunal d'Osiris qui doit se justifier et apporter la preuve de son innocence. Selon une version donnée dans le chapitre 125 du **Livre des Morts** le défunt est introduit dans la « Salle des Deux Maât » par Anubis. Là, trône Osiris, le dieu justicier, parfois entouré d'Isis et de Nephthys. Sur une scène voisine siègent 12 dieux composant le grand juré du tribunal : parmi eux on note la présence de **Hou** et **Sia**, *principe de Pensée et d'Action*. Il y a d'autre part, 42 assesseurs divins, agissant comme autant de juges. Le défunt est conduit devant la table du jugement. Son cœur est préalablement déposé sur l'un des plateaux d'une balance, la plume de **Maât** reposant sur l'autre. Thot, le patron des scribes surveille l'opération et inscrit le résultat sur une tablette. Au pied de la balance, attend la dévorante, un monstre doté d'une tête de cynocéphale, d'un corps de lion et d'un arrière train d'hippopotame. Il se jettera sur le cœur du défunt si le jugement lui est défavorable.

Celui-ci doit prononcer en effet, devant témoins, une double confession, non seulement pour certifier qu'il n'a pas fait le mal, mais aussi et surtout qu'il a vécu conformément à la **Maât**.

<sup>17</sup> On prête à Jean-Paul Sartre l'idée que **chaque mort est au fond un meurtre et que cela est l'explication la plus ancienne de la mort**. S'il en est ainsi, c'est bien au mythe d'Osiris que cela renvoie. Voir à ce sujet, Jan Assmann, *Images et rites de la mort dans l'Égypte ancienne*, Paris, Cybèle, 2000, p. 13.

<sup>18</sup> Jan Assmann, *op. cit.*, p. 14.

<sup>19</sup> Voir note 12.

La première confession négative se présente sous la forme générale d'une déclaration d'innocence, avec l'énoncé d'un certain nombre de maux dont le défunt déclare avoir été exempt. On lit au chapitre 125 du *Livre des Morts* ce qui suit :

« Paroles dites par N : « Salut à toi, grand dieu, maître des deux Maât ! Je suis venu vers toi, mon maître, ayant été amené, pour voir ta perfection. Je te connais, et je connais le nom des 42 dieux qui sont avec toi dans la salle des deux Maât, qui vivent de la garde des péchés et s'abreuvent de leur sang le jour de l'évaluation des qualités devant Ounnefer. Vois : « Celui des deux Maât » est ton nom. Voici que je suis venu vers toi et que je t'ai apporté ce qui est équitable, j'ai chassé pour toi l'iniquité.

*Je n'ai pas commis l'iniquité contre les hommes.*

*Je n'ai pas maltraité les gens.*

*Je n'ai pas commis de péchés dans la Place de Vérité.*

*Je n'ai pas cherché à connaître ce qui n'est pas à connaître.*

*Je n'ai pas fait le mal.*

*Je n'ai pas commencé de journée ayant reçu une commission de la part des gens qui devaient travailler pour moi et mon nom n'est pas parvenu au capitaine de la barque pour y être accusé.*

*Je n'ai pas blasphémé Dieu.*

*Je n'ai pas appauvri un pauvre dans ses biens.*

*Je n'ai pas fait ce qui est abominable aux dieux.*

*Je n'ai pas desservi un serviteur devant son maître.*

*Je n'ai pas affligé.*

*Je n'ai pas affamé.*

*Je n'ai pas fait pleurer.*

*Je n'ai pas tué.*

*Je n'ai pas ordonné de tuer.*

*Je n'ai fait de peine à personne.*

*Je n'ai pas amoindri les offrandes alimentaires dans les temples.*

*Je n'ai pas souillé les pains des dieux.*

*Je n'ai pas volé les galettes des bienheureux.*

*Je n'ai pas été pédéraste.*

*Je n'ai pas forniqué dans les lieux saints du dieu de ma ville.*

*Je n'ai pas retranché au boisseau.*

*Je n'ai pas amoindri l'aroure.*

*Je n'ai pas triché sur les terrains.*

*Je n'ai pas ajouté au poids de la balance.*

*Je n'ai pas faussé le peson de la balance.*

*Je n'ai pas ôté le lait de la bouche des petits enfants.*

*Je n'ai pas privé le petit bétail de ses herbages.*

*Je n'ai pas piégé d'oiseaux des roselières des dieux.*

*Je n'ai pas pêché de poissons dans leurs lagunes.*

*Je n'ai pas retenu l'eau dans sa saison.*

*Je n'ai pas opposé une digue à une eau courante.*

*Je n'ai pas éteint un feu dans son ardeur.*

*Je n'ai pas omis les jours à offrandes de viandes.*

*Je n'ai pas détourné le bétail du repas du dieu.*

*Je ne me suis pas opposé à un dieu dans ses sorties en processions.*

*Je suis pur, je suis pur, je suis pur, je suis pur ! »*

Après cette confession générale, le défunt doit encore se justifier devant les 42 assesseurs en s'adressant nommément, tour à tour, à chacun d'entre eux. Mais il ne suffit pas d'avoir évité le mal pour être justifié, déclaré juste. Il faut aussi avoir fait le bien. D'où ce plaidoyer :

*« Je suis sorti de ma ville*

*Je suis descendu de mon nome.  
 J'ai accompli la Maât pour son seigneur,  
 J'ai satisfait le dieu par ce qu'il aime,  
 J'ai dit le bien, j'ai répété le bien,  
 J'ai dit la Maât, j'ai accompli la Maât,  
 J'ai donné du pain à l'affamé  
 De l'eau à celui qui avait soif,  
 Et des vêtements à l'homme nu.  
 J'ai respecté mon père,  
 J'ai joui de l'affection de ma mère,  
 Je n'ai jamais rien dit de mauvais,  
 Méchant ou malin contre personne,  
 Parce que je désirais le bonheur et être  
 Bienheureux (**Imakhou**) auprès du dieu et auprès des hommes à jamais »<sup>20</sup>.*

Si après toutes ces étapes rien n'est retenu contre le défunt, celui-ci est conduit devant Osiris pour être déclaré, **Maa-kherou**, c'est-à-dire « juste de voix ». Il fait désormais partie des **Maâtiou**, c'est-à-dire les justes, ceux qui ont vécu selon **Maât** ! Il peut alors rejoindre le monde de l'au-delà, autrement dit, les **Champs d'Ialou**. Cet univers paradisiaque, encore appelé « **Pays de la Vérité de la Parole** », se présente comme : « un jardin protégé par un mur en fer avec plusieurs portes, et traversé par un fleuve. Ce champ est cultivé par les mânes, les bienheureux, qui s'y promènent ; les chemins qui y mènent sont mystérieux ; le mort doit traverser un pont suspendu dans le vide et constitué par un serpent hideux qui surplombe les gouffres de l'enfer. Le mort, justifié, devient un Osiris, immortel, et vit désormais parmi les dieux pour l'éternité ; on pense que les champs Aarou (Ialou), le paradis égyptien, a servi de modèle pour les champs Elysées d'Homère, contemporain de Piankhi ou de Shabaka et qui aurait visité l'Égypte, d'après la tradition grecque même »<sup>21</sup>. C'est le lieu de rappeler que la déesse **Maât** est parfois désignée dans l'iconographie égyptienne comme « souveraine et maîtresse du pays des morts » (**ḥnwt tp-ḥryt t3 n iwgrt**) !

On retrouve, enfin, dans nombre de traditions funéraires africaines actuelles l'idée que « *les morts ne sont pas morts* » (Birago Diop), qu'ils comparaissent devant un tribunal pour y être jugés dignes ou indignes du « Pays des Ancêtres » et que l'accès à ce pays, et le chemin qui y mène est long et semé d'embûches. Voici, pour finir, un exemple des « chants de la route de la mort » recueilli chez les Fang du Gabon :

*« Le mort a rendu l'âme  
 La lumière de l'éclair indique le chemin du ciel  
 L'esprit est sorti et surveille le corps avec vigilance  
 L'homme a changé de vie  
 L'esprit erre dans les quatre directions de l'univers en cherchant sa place  
 L'esprit arrive devant la table du jugement  
 L'esprit est arrivé dans le séjour des morts  
 « Je suis innocent », dit le mort.  
 L'esprit se déplace désormais selon sa volonté  
 Le soleil tout-puissant arrive et nous permet de renaître à la lumière du jour »<sup>22</sup>.*

<sup>20</sup> Jan Assmann, *Maât : L'Égypte pharaonique et l'idée de justice sociale*, Paris, Julliard, 1989, p. 62.

<sup>21</sup> Cheikh Anta Diop, *Civilisation ou Barbarie*, Paris, Présence Africaine, 1981, p. 416.

<sup>22</sup> André Mary, *La naissance à l'envers. Essai sur le rituel du Bwiti Fang au Gabon*, cité par Théophile Obenga, in *La philosophie africaine de la période pharaonique*, p. 195.

### En guise de conclusion : La représentation de la mort et de la vie dans l'au-delà : Égypte ancienne-Afrique

On le voit, l'idée d'un jugement des morts, d'une vie *post mortem*, ainsi que du lien entre l'existence d'ici bas et celle à venir est commune à l'Égypte ancienne et au reste de l'Afrique.

Dans une publication récente intitulée *Mort et au-delà dans l'Égypte ancienne*, Jan Assmann met en perspective l'attitude du Babylonien, du Judéo-chrétien, du Grec et de l'Égyptien devant la mort. Sa conclusion à ce sujet est très intéressante, non seulement pour ce qu'elle est, mais aussi parce qu'elle met à mal la thèse de l'appartenance de l'Égypte au monde oriental : « *Il y a un abîme entre le monde souterrain babylonien, le sheol biblique, l'Hadès grec d'une part et la douat égyptienne d'autre part. Le monde souterrain des Anciens Égyptiens n'est pas un royaume des morts au sens strict, car on n'y est pas « mort » ; c'est un lieu que l'on souhaite rejoindre et celui qui y parvient échappe à la mort. Le sheol, l'Hadès et le « pays sans retour » sont en revanche des lieux auxquels nul ne peut échapper, c'est-à-dire qu'ils sont la mort elle-même spatialisée* »<sup>23</sup>.

Chacun peut le voir de lui-même, les seules civilisations auxquelles on puisse comparer, d'une manière féconde et éclairante, le rapport à la mort des anciens Égyptiens sont celles d'Afrique noire. Et c'est ce travail novateur qu'a accompli M. Nissire Sarr<sup>24</sup>, à partir de l'étude de tombes de l'Ancien et du Moyen Empires égyptiens. Partant du constat que la tombe égyptienne est tout un « *programme destiné à renseigner les générations futures* » sur la religion, la croyance et la vie quotidienne de l'Égypte, il procède à une étude comparative avec les rites funéraires en cours actuellement en Afrique noire.

Il passe ainsi en revue un certain nombre de pratiques funéraires communes à l'Égypte ancienne et à l'Afrique noire actuelle et qui sont, entre autres, le déroulement du deuil, les danses funèbres, les veillées funèbres, la toilette mortuaire, les méthodes de momification, les rites d'inhumation, etc. En tout premier lieu, et s'agissant de l'acte même de mourir, il signale une donnée essentielle : « *Pour l'Égyptien, mourir à l'étranger ou se faire enterrer à l'étranger était une pure abomination (Urk. I, 135). Au cas où le corps ne pouvait pas être ramené au pays d'origine, on lui érigeait sur place un cénotaphe pour honorer sa mémoire* »<sup>25</sup>.

On peut rapprocher ici l'histoire de **Sinouhé**, exilé égyptien au *Retenou* (Syrie/Palestine) où il était pourtant devenu un personnage important, et suppliant Pharaon, au soir de sa vie, de l'autoriser à rentrer au pays pour y mourir, de l'attitude des vieillards de la campagne africaine refusant obstinément de quitter leur village, même pour être soignés en ville !

Seul un même sens commun de l'existence humaine et des fins dernières peut expliquer cette attitude identique qui semble se jouer du temps et de la longue durée...

<sup>23</sup> Jan Assmann, *Mort et au-delà dans l'Égypte ancienne*, Éditions du Rocher, 2003, p. 29.

<sup>24</sup> Mouhamadou Nissire Sarr, *Funérailles et représentations dans les tombes de l'Ancien et du Moyen Empires Égyptiens. Cas de comparaison avec les civilisations actuelles de l'Afrique noire*, Thèse de Doctorat en Égyptologie, Université de Hamburg, 2001.

<sup>25</sup> M. Nissire Sarr, *op. cit.*, p. 142.



**Ptahhotep**, vizir (sorte de premier ministre) sous le règne du **pharaon Isesi**, l'avant dernier souverain de la V<sup>ème</sup> dynastie, vers 2450 avant notre ère. Mastaba de Ptahhotep à Saqqara (cf. . Théophile Obenga, *La philosophie africaine de la période pharaonique, 2780-330 avant notre ère*, Paris, L'Harmattan, pp.149-159).

#### □ L'auteur

Yoporeka SOMET a fait ses études supérieures à l'Université de Ouagadougou (Burkina Faso), puis à l'Université Marc Bloch de Strasbourg (France) où il a obtenu une Licence en Sociologie et un Doctorat en Philosophie. Il y a également suivi un enseignement d'égyptologie.